

BRETTEVILLE EN FÊTE

La troisième édition du festival « Bretteville en fête » aura lieu le vendredi 22 et samedi 23 mars 2024, salle polyvalente de Bretteville.

Au programme :

Vendredi 22 mars 2024

18h00/18h30 spectacle de l'école

18h45/19h45 spectacle de magie comique tous publics avec Olivier le Magicien et son partenaire drôle et facétieux Passe Muraille de Fort Boyard

20h00/21h00 Concert de Ella Gunn (chanteuse et musicienne de Vaudrimesnil)

Samedi 23 mars 2024

19h00/20h15 Concert de Teejay (duo acoustique – reprise acoustique anglophone)

20h30/21h45 Concert de Rag'n (groupe de musique local du Cotentin)

22h00/23h30 Concert de BLAST

Restauration et buvette sur place

Pas de réservation au préalable

Renseignements : Monsieur Jacky POTTIER au 06.85.19.07.60

TRAVAUX RÉSEAU ÉLECTRIQUE ENEDIS

Afin de renforcer son réseau électrique et ainsi répondre à la demande des habitants, ENEDIS, le principal gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité en France, informe les administrés que des travaux sont programmés courant 2024 chemin des Fosses à Terre.

Certes nécessaires, ces travaux ne seront pas moins impactant sur les habitudes de circulation de chacun. Pour mieux vous préparer et assurer une meilleure mobilité aux usagers de la route, ENEDIS mettra en place une signalisation.

ALERTES & INFORMATIONS MUNICIPALES

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :

FACEBOOK : Mairie de Bretteville - 50110

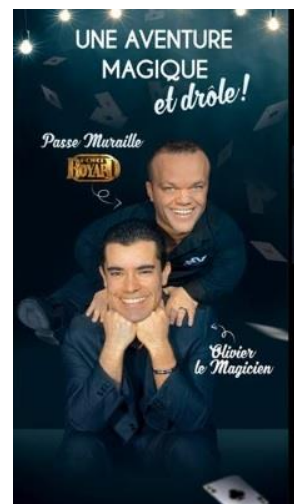
PANNEAU POCKET : Bretteville

(solution gratuite, outil très simple, sans publicités, informations en temps réel)

Nouvelle adresse email Mairie : mairie@bretteville50110.fr

MANIFESTATIONS À VENIR

07/03 => Réunion du conseil municipal, 19h00, Mairie
15/03 => Conférence, espace culturel, salle Chênevière
22-23/03 => Bretteville en fête, salle polyvalente



BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 74

FÉVRIER 2024

✓ Le Mot du Maire
✓ Informations diverses

Page 1
Page 2 à page 4

Le mot du maire

En ce début d'année c'est le budget municipal qui concentre notre attention. Nous réunissons les commissions pour définir les travaux d'investissement à venir. Sans trahir de secret, l'arbitrage se fait sur la balance entre le besoin et le financier.

Pour les voiries ce qui se voit c'est le macadam flambant neuf, cependant, bien en amont, des travaux préparatoires de consolidation des réseaux d'eaux pluviales sont à prévoir ce sera le cas pour la route du Fort par exemple. La liste des endroits à refaire bitumer est établie, une projection sur 2024 et 2025 sera faite.

Des travaux d'aménagement et de sécurisation sont réalisés autour de l'église, des panneaux seront posés pour la signalétique du nouveau cimetière.

Les anciennes toilettes vont être remises en état, je l'espère pour la dernière fois. Ce sont des dégradations volontaires qui nous ont contraints à cette fermeture temporaire. On ne peut pas faire et refaire à cause d'incivilités.

Des supports à vélos sont déployés dans la commune, cela sécurisera les utilisateurs occasionnels par rapport au vol de leur bicyclette.

Nous préparons le début de saison pour tous les espaces verts de la commune, révisions des matériels, inventaire des consommables et surtout les tâches et les plannings des agents.

Les accès autour du groupe scolaire, de par l'application du plan Vigipirate, sont modifiés et sécurisés, ça rend le quotidien un peu moins pratique mais il faut s'y conformer.

L'élaboration du PLUI continue mais la colère gronde chez les élus de l'agglomération du Cotentin, la radicalité des décisions de l'Etat n'est pas acceptable. Nous payons cash les directives nationales des 50 dernières années en matière d'urbanisme où il fallait 2000 m² pour construire et mettre en place un assainissement individuel. Aujourd'hui, en secteur de plein emploi comment attirer des travailleurs dans le Cotentin si on ne peut plus les loger ?

A l'image de nos agriculteurs on peut dire qu'on nous fait marcher sur la tête, il ne suffira pas de retourner les panneaux d'entrée des agglomérations pour manifester nos désaccords...

Cette actualité est le reflet de notre société, je ne suis plus de prime jeunesse et je ne sais pas « zapper » d'un sujet à l'autre, avec le conseil municipal nous avançons chaque jour, dossier après dossier pour Bretteville.

Horaires de la Mairie :

Lundi, jeudi de 9h00 à 12h00

Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Site internet : www.bretteville50110.fr

Facebook : Mairie de Bretteville – 50110



Panneau Pocket : Bretteville



Horaires de la bibliothèque municipale :

Hors vacances

Lundi 17h00-19h00 / Mardi 13h30-16h00

Mercredi 17h00-19h00 / Vendredi 17h30-19h30

Pendant les vacances

Mercredi 17h00-19h00 / Vendredi 17h30-19h30

Jean-Paul MAZE

URGENCES ÉLECTRICITÉ (EDF)

09.72.67.50.50

URGENCES GAZ

08.00.47.33.33

URGENCES/ASTREINTES EAU

02.33.08.26.87 ou 02.33.08.27.06

En dehors des heures d'ouverture : 06.29.92.74.67



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024.

Pour voter, il faut avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection, être français et jouir de ses droits civils et politiques.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre en Mairie, de le faire en ligne ou par courrier. Tout changement d'adresse doit être signalé en Mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Pour vérifier votre inscription sur la liste électorale, scannez le QR Code.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commune accompagne les associations Brettevillaises à travers un financement, une aide technique et logistique ponctuelle lors des manifestations ou la mise à disposition de locaux et matériels.

La campagne de demande de subvention pour l'année 2024 se clôturera le 22 mars 2024.

Le formulaire de demande de subvention est disponible au secrétariat de la Mairie.

Il est à renvoyer, complété et accompagné des justificatifs, soit par courrier (Mairie – 1 rue du vieux château) soit par mail (mairie@bretteville50110.fr).

TRAVAUX RÉALISÉS / EN COURS



← Local poubelles pour salle de la Chênevière



← Nettoyage d'un bien communal, Hameau Liot



← Ancien cimetière Mur de protection pour éviter les chutes de personnes



↑ Pose de potelets Sécurité du groupe scolaire



↑ Pose de potelets Sécurité des piétons

↑ Supports vélos

VIGILANCE CAMBRIOLAGE

SOYEZ VIGILANTS !

Un cambriolage a été signalé sur la commune et incite à redoubler de vigilance.

En prenant quelques précautions simples vous pouvez limiter le risque.

<https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-de-la-rubrique-Ma-securite/Contre-les-cambriolages-avez-les-bons-reflexes>

Les cambrioleurs agissent aussi bien la nuit que le jour, aussi bien en votre présence qu'en votre absence.

Alors au quotidien :

Protéger les accès – Soyez prévoyant – Soyez vigilant

Si malgré ces précautions, vous êtes victime ou témoin d'un vol, ou si vous observez une activité suspecte :

Ne touchez à rien, appeler le :



ESPACE CULTUREL ET DE LOISIRS



CONFERENCE LES NOMS DE FAMILLE EN COTENTIN

Animée par Annick PERROT

**15 MARS 2024
à 18h00**

Salle La Chênevière Bretteville

Entrée 5€/Gratuit -12ans

Réservation au 06 98 75 56 02



Proposée par Espace Culture et Loisirs Bretteville



D'où viennent les noms de familles ?
Quand apparaissent-ils dans notre Cotentin ?

Pourquoi le prénom individuel, qui est la norme jusqu'à l'An Mil, s'est-il révélé insuffisant pour identifier une personne et comment le nom de famille s'impose-t-il ?

Autant de questions auxquelles Annick Perrot apportera une réponse lors de la conférence-débat « Les noms de famille en Cotentin » qu'elle animera à Bretteville le vendredi 15 mars prochain. La conférencière évoquera également l'évolution des patronymes du Cotentin depuis le Moyen Age, sous l'influence de différents apports linguistiques.